



[www.flagnac.fr](http://www.flagnac.fr)



**FLAGNAC Info 2014**

### Editorial :

Après une courte interruption d'un an pour des raisons d'élections municipales, le bulletin municipal 2014 est de retour.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée au mois de mars dernier. Depuis, la nouvelle équipe rajeunie et féminisée, est au travail et chacun a pour ambition de permettre le développement de la Commune. Les premiers travaux ou études (voir le détail dans le bulletin) sont lancés suivant nos engagements pris. Des actions plus spécifiques ont été engagées dans le domaine de l'école (travaux) et la mise en place d'activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires qui nous ont été imposés.

La crise économique affecte l'ensemble de la population et de nombreux habitants subissent gravement ses effets. Le budget communal est soumis à de fortes contraintes (baisse des revenus ou subventions, augmentation des charges et transfert de responsabilités nouvelles non compensées). Cette situation financière est durable, nous devons nécessairement rechercher d'une part des sources d'économie et d'autre part poursuivre nos investissements pour rendre notre territoire attractif. Cette réflexion devra nécessairement être engagée avec la Communauté de Communes en recherchant toute source d'économie de frais de fonctionnement, tout en réalisant les investissements nécessaires et raisonnés sur notre territoire.

Une autre grande inquiétude concerne la réforme territoriale qui est engagée et dont les modifications changent tous les jours. Que deviendra notre département et son Conseil Général qui est une entité indispensable pour le soutien de nos communes rurales ? Serons-nous administrés depuis Toulouse ou Montpellier, avec quelle visibilité ? Notre commune verra-t-elle ses compétences disparaître vers une grande intercommunalité ? Actuellement le maire et les conseillers municipaux sont vos interlocuteurs directs. Qu'en sera-t-il après ?

Toutefois nous devons garder confiance. Depuis de nombreuses années, la commune de Flagnac a été bien gérée et la plupart des investissements nécessaires ont été réalisés au bon moment. Ceci a permis de rendre notre commune attractive ; c'est ainsi que notre population a augmenté et a franchi le seuil des 1000 habitants (dû essentiellement à l'installation de la maison de retraite et à la politique d'urbanisation qui a permis l'installation des jeunes couples).

Nous devons poursuivre ces efforts pour y vivre mieux, pour rendre notre commune attractive en maintenant une urbanisation cohérente et en poursuivant le développement des secteurs économiques et touristiques.

Nous devons également vivre ensemble en harmonie en se respectant et en respectant le bien public.

Dans ce contexte difficile, notre commune va de l'avant, le tissu associatif est fort et motivé pour s'adapter également à ce nouvel environnement.

Ensemble, nous avons les moyens de réussir.

Très bonne année 2015 à toutes et à tous. Bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre TIEULIE*

**BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES 2014 N° 23**

# PRESENTATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE



## Les conseillers municipaux :



Délégations	
Organismes	Titulaires - suppléants
Syndicat de l'eau	JC Couchet - M Blazi F Domergue - A Laybros
Syndicat Electrification	P Tieulié - M Blazi
SMICA (informatique)	P Tieulié
Aveyron Ingenierie	P Tieulié
EHPAD Ste Marie	MC Imbert
SCOT	JC Couchet - P Tieulié
Office de Tourisme	P Tieulié - MC Imbert
Pays Rouergue Occidental	P Tieulié
CNAS	MC Imbert
Correspondant Défense	P Bony
ErDF Correspondant Tempête	P. Tieulié – MC Imbert

Personnel communal	
Nom	Fonction
Agnès JOFFRE	Secrétariat, comptabilité, marchés,.....
Brigitte CERLES	Agence Postale, accueil, état civil, urbanisme,...
Michel PUECHAGUT	Agent technique entretien espaces verts, voirie, bâtiments,....
Didier TAMALET	
Aurélien CHAYROUSE	Garderie, cantine, activités périscolaires,
Nathalie GUIBERT	ATSEM, ramassage scolaire, activités périscolaires,
Véronique MARTIN	ATSEM,
Lydia BELMONTE	Garderie, ménage,
Yasmina LAPLACE	Ménage,
Marina FIOHL	Garderie (en congé de maternité)
Maritje DE WIT	Cantine + remplacements (contrat temporaire)
Edith RAUST	Garderie, cantine (contrat temporaire)
Pierre PECHOULTRES	Départ en retraite en juin 2013

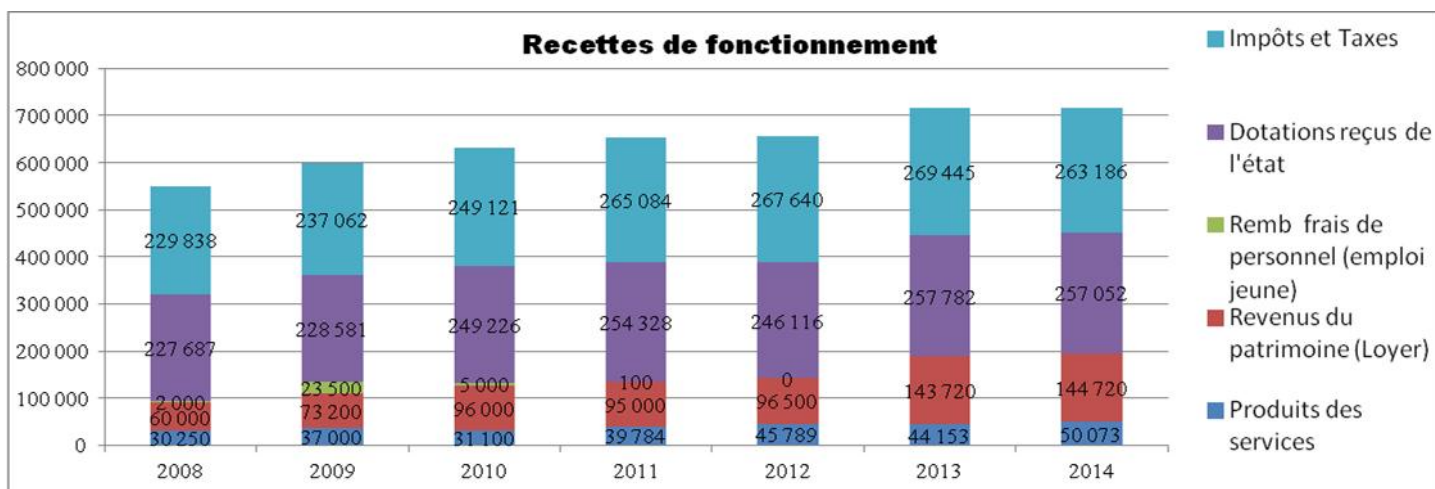
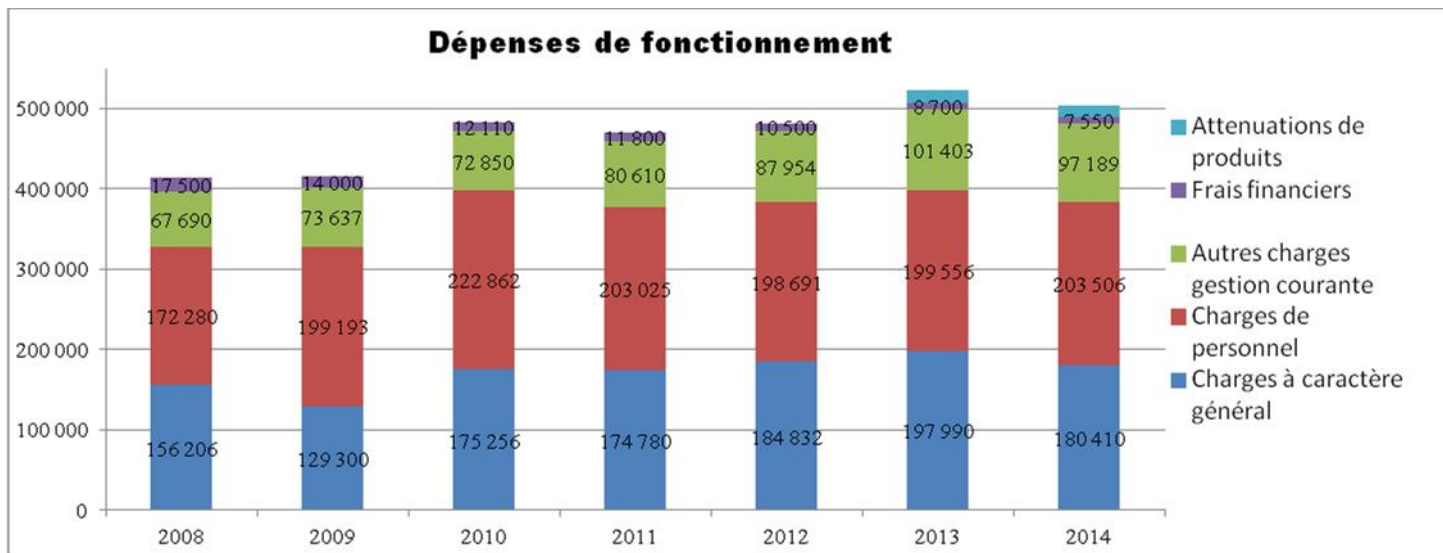
**soit 6,5 Equivalents Agents « Temps Plein »**

Délégations	
MC IMBERT	Etat Civil - Affaires Financières - Affaires scolaires
JC COUCHET	Etat Civil - Urbanisme
Commissions	Membres
Finances	TIEULIE P- IMBERT MC - COUCHET JC - BLAZI M - LAYBROS A
Urbanisme - Assainissement	TIEULIE P- DELMON E - DOMERGUE F - BEUGNET P - COUDON L - BONY P - LACOMBE D - LANTUEJOUL O
Appel d'offre	TIEULIE P- BLAZI M - BEUGNET P - LANTUEJOUL O
Travaux	TIEULIE P - IMBERT MC - LAYBROS A
Visites de sécurité	IMBERT MC- TIEULIE P- LAYBROS A
Communication - Animations	COUCHET JC - IMBERT MC - DELMON E - BLAZI M - LACOMBE D - LANTUEJOUL O
Ecole- Petite enfance	IMBERT MC- TIEULIE P- BOUSSAC C - COUDON L - LACOME D - PUECH V
Economie d'énergie	TIEULIE P - COUDON L - BONY P - LANTUEJOUL O - LARREN C
CCAS	TIEULIE P - IMBERT MC - LAYBROS A - BEUGNET P - LANTUEJOUL O - JOFFRE A - ROMIGUIERE J - BONNEFOUS
Voirie CCVL	TIEULIE P - LAYBROS A
Déchets CCVL	IMBERT MC - LANTUEJOUL O

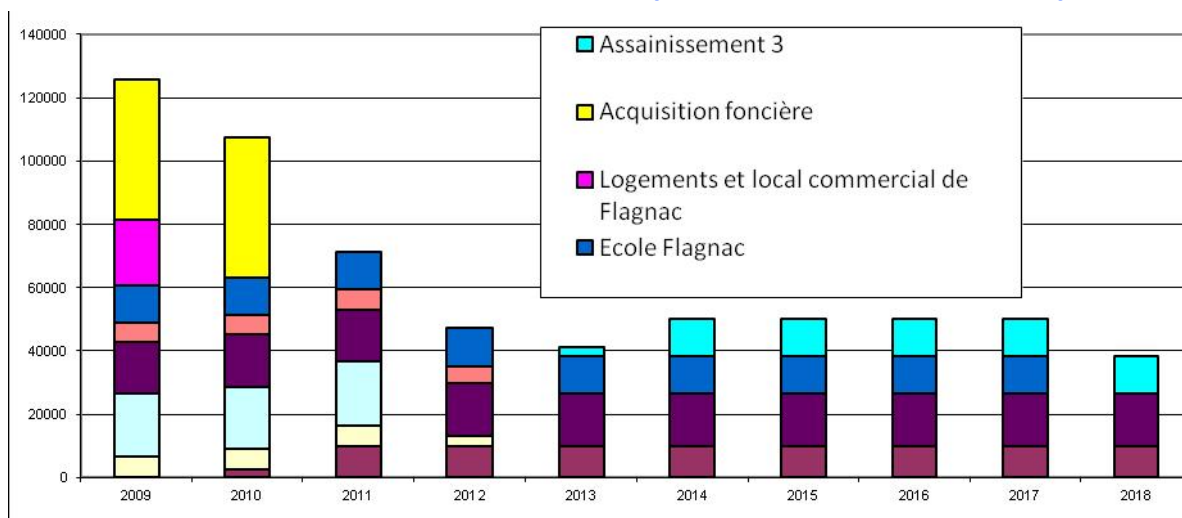




## EVOLUTION DU BUDGET



## EVOLUTION DES EMPRUNTS (remboursements annuels)



**Patrick GUIBERT**  
 maçonnerie  
 pierre - béton - crépis  
 NEUF - RENOVATION  
 AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00  
 Port. : 06.82.42.30.99

**L'EPI CAFE**  
**Maud et Guillaume**  
 Café - Epicerie - Tabac - Jeux à gratter  
 - Casse croûte le 2<sup>ème</sup> samedi du mois  
 Rue de la Fontaine  
 12 300 FLAGNAC  
 Tél. : 05.65.64.83.31

### Démolition de la grange Joffre et création d'un parking :



AVANT

La « grange Joffre », située au cœur du village d'Agnac, étant en mauvais état, la municipalité a acheté le bâtiment et le terrain. Une fois le bâtiment démoli par les employés de la CCVL, l'entreprise Guibert a procédé à la réfection du mur et au ravalement du mur mitoyen, l'entreprise ETPLV a réalisé la chaussée. Ceci a permis la réalisation d'un petit espace public, la mangeoire constituant un banc ombragé l'été et la création de 5 emplacements de parking, qui commençaient à faire défaut au cœur du village. La municipalité s'est attachée à conserver le caractère authentique du village en mettant en valeur les vieilles pierres. (Montant total des travaux hors acquisition 15 500€)



APRES

### Création du lotissement St Vincent :

Ce lotissement viabilisé (eau, électricité, téléphone, assainissement), avec une très bonne exposition Sud/Sud-ouest, est situé entre l'école et la salle d'animation. Il comprend 5 lots viabilisés de surface comprise entre 732m<sup>2</sup> et 1260 m<sup>2</sup>. Ces parcelles sont disponibles et constructibles immédiatement, renseignements en mairie. Ces travaux ont permis, en amenant les réseaux, d'ouvrir à l'urbanisation ce secteur.



### Assainissements :

En 2013, l'entreprise Carrier a procédé à la réalisation de l'assainissement collectif route de Merles et chemin de La Prade. Ainsi 40 maisons ont été raccordées ainsi que les parcelles qui étaient en cours de vente. Le coût final des travaux s'élève à 172 000 € TTC avec des subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour 37 460 € et du Conseil Général pour 21 510 €. Cette opération va permettre, sans aucun doute, de rendre plus attractif ces secteurs.

En septembre 2014, les employés communaux avec l'aide de la CCVL, ont procédé à la pose du réseau d'assainissement collectif par refoulement pour permettre le raccordement de 4 maisons (Gibergues, Moncet, Romiguière et Clot) situées chemin St Vincent. Ainsi, conformément à nos engagements, tout le secteur du Chemin St Vincent est raccordé.

### Travaux d'aménagement divers au bord du Lot :

En 2013, afin d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreux passagers (>10 000) du bateau « l'Olt » et des nombreuses familles qui utilisent l'aire de pique-nique de la base de loisirs du Port de La Combe, un petit bâtiment de 20 m<sup>2</sup> comprenant sanitaires et local d'accueil a été construit par les employés communaux aidés par leurs collègues de la CCVL. Cette installation est en service du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre.



En 2014, divers autres travaux ont été réalisés dans ce secteur :

- Pose de barrières de sécurité en bois, pour protéger les clôtures et permettre une petite pose aux passagers en s'y asseyant dessus,
- Agrandissement de l'aire de jeux du camping et pose de nouveaux jeux fournis par le gérant du camping.

### Travaux de réfection des toitures :

La toiture du bâtiment principal de l'école d'Agnac a été entièrement refaite en juillet 2014 par l'entreprise Latapie. Les employés de la CCVL ont, quant à eux, procédé à l'isolation des combles en soufflant plus de 30 cm de laine de verre. Coût total de l'opération = 19 000 € TTC et subvention DETR de l'Etat de 7 352 €).

La partie centrale du bâtiment de la mairie nécessitait, côté cour, une reprise de la toiture et de la zinguerie qui avait été en partie déposée pour raison de sécurité. Ce travail en hauteur a été réalisé par l'entreprise Morisse qui dispose de matériel adapté pour travailler à des hauteurs supérieures à 15 m permettant de s'affranchir de la coûteuse construction d'un échafaudage. Coût de l'opération 7 300 € (avec une subvention DETR de l'Etat de 1 887 €).

Avec le matériel utilisé par l'entreprise Morisse, il nous a été possible d'intervenir également sur la toiture de l'église et sur le clocher pour remplacer plus de 60 ardoises et quelques tuiles faitières. Le même traitement a pu être appliqué à la « grange du spectacle ».



## Voirie :

La voirie communale (voies goudronnée en général) est constituée de 25.5 km de compétence communautaire et de 2.3 km de voirie de compétence communale (à l'intérieur des bourgs de Flagnac et d'Agnac).

Depuis 2013, la compétence voirie de la CCVL s'est élargie au curage des fossés et des aqueducs, à la signalisation horizontale (peinture au sol) et à l'élagage. Pour ces voies, le fauchage et le débroussaillage réalisé avec l'épareuse restent à la charge de la commune. (pour rappel, les chemins ruraux sont à la charge des riverains).

Au cours des années 2013 et 2014, la CCVL a procédé à un important programme de remise en état de la voirie. Pour notre commune ce programme, établi et validé par les membres de la commission voirie de la CCVL, se décompose comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

2013	2014
Route de Bans	Route de Bans
Chemin St Vincent	Route du Contrás
Impasse de la Prade	Route de la déchetterie
Impasse des balcons*	Chemin maison Malaval
*voie communale	Route de Monmeja
	Route de Bellevue
	Chemin des Bessades
<b>31 458 €</b>	<b>57 000 €</b>

## ACHATS DE L'ANNEE EN COURS

Type de dépenses		2013	2014
Eclairage public		4 370€ (Extension dont 1 800€ de subvention)	
Consommations <i>*attention, décalage des dates de facturation</i>	Carburants	4 062€	4 363€
	Eau	4 251€	3 749€
	Electricité	33 536€	25 104€*
	Chauffage	21 030€	13 300€*
Divers	Copieur école Flagnac	2 466€	-
	Ordinateurs Mairie	968€	1 038€
	Entretien camping	3 190€	4 688€
	Entretien stade	2 508€	1 285€
	Entretien voirie	1 579€	659€
	Entretien véhicules	3 206€	1 954€
Acquisitions terrains	Entretien bâtiments	9 414€	4 553€
	La Garrigal	15 000€	-
	Merle	-	12 385€

## UN PEU DE CIVISME

### Elagage des arbres et des haies :

L'élagage des arbres et des haies, en limite d'une voie communale (y compris les chemins ruraux) à l'aplomb des limites de propriété, sur une hauteur de 5m, est nécessaire et obligatoire par les propriétaires riverains. Une mise en demeure peut être faite. Les branches et racines des arbres, des haies plantées en bordure des voies communales doivent être contenues afin d'assurer la commodité et la sécurité des circulations routières et piétonnières et de faciliter au mieux le passage des véhicules d'incendie et des secours. Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires riverains. Les arbres, arbustes, haies et branches doivent en outre être régulièrement élagués afin d'éviter tout contact avec les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. La municipalité remercie les propriétaires riverains pour leur compréhension et le soin qu'ils apporteront à ces opérations.

### Déchets canins :

Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues du village et leurs propriétaires doivent ramasser les crottes. La municipalité compte sur la bonne volonté de tous pour nous aider à garder un village propre.



### Poubelles :



**Collecte des déchets :** Seuls les déchets ménagers sont collectés (déchet non recyclables dans les sacs noirs, déchets recyclables dans les sacs jaunes). **Tous les autres déchets sont à amener à la déchetterie.**



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

La commune de Flagnac organise un concours des maisons et balcons fleuris ouvert à tous les habitants de la commune. Celui-ci n'est soumis à aucune inscription. Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaires aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Il est précisé que le terme « fleuris » ne signifie pas « fleurs exclusivement » mais qu'il prend en compte également les arbustes et autres plantes vertes qui pourraient être utilisés pour réaliser la décoration florale concernée.



Catégorie « balcons – terrasses dans les bourgs » :



Catégorie « maison avec jardin ou cour visible de la rue dans les bourgs » :



Catégorie « Maisons avec jardin visible de la rue dans les hameaux » :



## LES ECOLES

### Une cantine plus fonctionnelle à Flagnac:

La cantine de Flagnac a fait peau neuve durant l'été ! De l'isolation phonique aux nouvelles normes, en passant par la création d'un petit coin toilette, la cantine de l'école accueille désormais nos écoliers dans une salle plus agréable et colorée. Du nouveau mobilier a été installé à cette occasion..... De quoi illuminer les yeux et ravir les papilles.....



Montant des travaux : 35 000€    Aide de l'Etat : 16 000€    Aide du Conseil Général : 2 800€



### La garderie de Flagnac réorganisée

Afin de s'adapter au nouveau rythme scolaire, la garderie de l'école de Flagnac a été ré-aménagée. D'abord repeinte puis décorée d'une fresque, elle a été équipée d'un mobilier neuf permettant de créer différents pôles d'activités dans une même pièce. Les enfants sont ravis!

Montant des achats de mobilier (garderie et cantine) : 3 774€

### De nouveaux ordinateurs à Agnac:

Les 5 ordinateurs obsolètes de l'école d'Agnac ont été remplacés par 5 ordinateurs « dernière génération ». Dès la maternelle, les enfants apprennent à maîtriser la souris et le clavier. A la fin du CM2, ils doivent être en mesure de valider le "Brevet Informatique Internet" : le B2i.

Coût acquisition et mise en place : 3 296€



### Les nouveautés et projets des écoles :

Cette année scolaire 2014-2015, de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place dans nos deux écoles ; A présent, le temps scolaire se déroule sur 5 jours au lieu de 4 ; Les horaires sont :

- Lundi, mardi jeudi vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45 ;
- Mercredi de 9h à 12h ;

Cette réforme a pour but de diminuer la pression exercée sur les enfants par des cours denses et soutenus. Parallèlement, la mairie a mis en place des activités ludiques de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi ; Deux personnes ont été affectées à cette tâche : Mme Nathalie Guibert à Flagnac, Mme Aurélie Chayrouse à Agnac, toutes deux ayant les compétences requises. Selon un planning pré-établi tenant compte de l'âge des enfants, des saisons, des locaux disponibles, des activités très variées sont proposées aux enfants : sport, jeux extérieurs, lecture, travaux manuels, relaxation etc...Les parents qui laissent leurs enfants après 15h45 ont donc le choix entre les activités péri-scolaires et la garderie pour un même coût.

A propos de la garderie, elle est ouverte à partir de 7h30 le matin du lundi au vendredi (1euro) de 15h45 à 18h30 lundi, mardi jeudi et vendredi après-midi (1,30€) ; le mercredi, une garderie est assurée gratuitement de 12h à 12h30.

**SARL DELMON - SPAGNUOLO**

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité

37, av. Paul-Ramadier  
12300 Decazeville      Tél. : 05 65 43 35 39  
Fax : 05 65 43 27 21

12300 ALMONT les JUNIES

**RCT**

05.65.64.09.22 *Mon Carrossier*

**E.L.I.T**  
Electricité industrielle & tertiaire

**S.L.R**  
Larren Réseaux d'énergies

**GROUPE Casino**  
NOURRIR UN MONDE DE DIVERSITÉ

**GÉANT CASINO DECAZEVILLE**  
du lundi au samedi de 8h30 à 20h30  
vendredi de 8h00 à 20h30



A Flagnac et Agnac, des rencontres sportives et des projets culturels seront organisés grâce au financement de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot. Ainsi, le spectacle de la chorale des écoles sera reconduit sur le thème du voyage pour les cycles « grande section, cycle 2 et 3 ».

## **FLAGNAC**



**Rentrée des classes 2014 à Flagnac**

*Equipe enseignante et effectifs :*

Sébastien Ségur, Karine Bouissou, Marie-Laure Joffre,  
Sébastien Le Gal, Clément Fages  
22 en cycle 1, 16 en cycle 2, 22 en cycle 3 à la rentrée.

*Dans le domaine des activités et animations à venir :*

Les enfants vont être invités à mener une réflexion sur le thème de "l'école et le cinéma" pour les cycles 2 et 3, et de "la forêt" pour le cycle 1.

Un spectacle de Noël est prévu ainsi que le renouvellement des rencontres sportives inter écoles de la vallée du Lot.

Le spectacle de fin d'année sera teinté de couleurs exotiques avec pour thème la "danse africaine" (préparation de mai à juin).

L'activité piscine a été reconduite cette année pour le cycle 3 de novembre à décembre.

Un planning diversifié...de quoi épanouir nos petits Flagnacois.

## **RPI Agnac / Labessenoits**

Cette année, les élèves travailleront sur le thème de l'eau avec notamment un voyage scolaire à Palavas les Flots pour les cycles 2 et 3, et une sortie à la rivière pour le cycle 1. Les élèves bénéficieront également de 7 séances de natation à la piscine de Capdenac en Février.

*Equipe enseignante et effectifs :*

Mme Barutel pour le cycle 2, Mme Sauveplane pour  
le cycle 1 et Mme Communeau pour le cycle 3  
17 P et MS, 17 GS / CP / CE1, 24 CE2/CM1/CM2 à la  
rentrée.



**Rentrée des classes 2014 à Agnac**

## **LA COMMUNE BOUGE**

### **Une nouvelle coiffeuse :**

Après le départ en retraite bien mérité, en juin 2014, de notre coiffeuse Nadine installée à Flagnac depuis 2004, c'est une jeune et nouvelle coiffeuse DOUGE Frédérique, qui a ouvert son tout nouveau salon de coiffure le 2 décembre au 15 rue de la Fontaine.

Ouvert du mardi au vendredi et le samedi matin. Tél 05.65.64.08.81



### **Le Très Haut Débit arrivera à Flagnac début 2015 :**

La fibre optique qui traverse un territoire sans raccordement, c'est comme une autoroute sans bretelle d'accès. Le Conseil Général, soucieux du développement du département a décidé de nous raccorder à la fibre optique passant à Port d'Agrès, en utilisant une gaine existante.

Ainsi, les habitants de Flagnac et ses environs profiteront de ce très grand progrès puisque nous pourrions bénéficier d'un débit de l'ordre de 8 Mo, alors que le débit maximal est de l'ordre de 2 Mo actuellement. Ceci sera profitable à tout le monde, les particuliers, les entreprises ou commerçants, les écoles, et surtout la future Zone d'Activité de Flagnac qui pourrait ainsi être câblée.

### **Bientôt une Zone d'Activité à Flagnac :**

Le Conseil Municipal a souhaité développer l'économie sur le territoire de la commune. La compétence « Economie » étant du ressort de la Communauté de Commune, les élus communautaires de Flagnac ont proposé à la CCVL la création d'une Zone d'Activité (ZA) sur le secteur de La Sole, dont la commune est propriétaire de plusieurs hectares. La CCVL a accepté la création de cette ZA dont les premières études de faisabilité sont en cours.

Avec la création de cette ZA, c'est l'ensemble de notre territoire qui sera valorisé avec, à la clé, des créations d'emplois.



## TRAVAUX PREVUS

### Aménagement de la route du Cayrou et de la route de Bellevue :

La route du Cayrou et la route de Bellevue sont bordées d'un fossé en terre ne permettant pas un croisement facile des véhicules. Le cheminement des piétons n'est pas très pratique et sécuritaire. De plus, son débouché sur la route départementale de La Bessenois ne présente pas une visibilité suffisante. Par ailleurs, les différents réseaux aériens qui desservent les habitations constituent une toile d'araignée assez disgracieuse et sensible aux intempéries.

Le projet consiste à réaménager cette voirie en busant le fossé en terre et en y aménageant un trottoir avec des bordures basses permettant ainsi aux véhicules de se croiser à faible vitesse en montant sur le trottoir ; l'autre côté étant végétalisé afin de conserver l'aspect champêtre et végétal.

La volonté affichée de la municipalité n'est pas d'élargir la chaussée qui sera calibrée à une largeur moyenne de 3 m, mais de permettre le croisement des véhicules sans pour autant augmenter la vitesse de circulation sur cette route.

Le montant prévisionnel global des travaux s'élève à 290 000€ HT pour tous les travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux (électrique, téléphonique, éclairage public) ainsi que les études et relevés topographiques. Le SIEDA finance 68 000€ pour les réseaux secs.

**La tranche 1 est en cours de réalisation** (novembre à décembre 2014). Les travaux consistent à la réfection complète du réseau d'assainissement, le reprofilage du talus (côté La Bessenois) pour améliorer la visibilité, la réalisation d'un enrochement pour modification du tracé (côté gauche) grâce à la cession du terrain nécessaire par son propriétaire, le déplacement des poubelles côté droit dans le talus aménagé pour les dissimuler, l'enfouissement des réseaux aériens et la pose de 2 candélabres.

Cette tranche d'un montant total de 52 000€ (hors acquisition terrains) a fait l'objet de 26 000€ de subventions du Conseil Général et d'un fond de concours de la CCVL de 3 000€ pour le financement du bi-couche de la chaussée.

**La 2<sup>ème</sup> tranche** ne pourra être engagée que si une solution est trouvée pour acquérir les emprises nécessaires à l'élargissement de la voirie entre les maisons Innocenti et Sanhes.

Comme tous les aménagements de voirie ou projets importants, ces travaux ne peuvent aboutir que par la collaboration des propriétaires riverains qui acceptent de céder ou vendre les emprises nécessaires au bon déroulement du projet, et contribuent ainsi à l'intérêt général. Qu'ils soient ici remerciés pour leur compréhension.



### Aménagement de la rue du Lavoir :



Cette réalisation constituera la dernière tranche de l'opération « cœur de village » commencée en 1993 par l'aménagement de la place du village.

Cette opération, dont l'étude est en cours, permettra la poursuite de l'aménagement de la rue jusqu'à la maison Berclaz. Ces travaux consisteront essentiellement à re-calibrer la chaussée (largeur de 3 à 4 m) avec un caniveau central (jusqu'à l'impasse des Bois), avec accotements en pavés, au même niveau que la chaussée (jusqu'à maison Plottin).

Dans la zone de l'impasse des bois, un aménagement paysager constituant une zone de repos ou de rencontre, devrait marquer l'entrée du village.

Les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ayant fait l'objet d'un contrôle à la caméra devront être refaits.

Par ailleurs, les réseaux aériens électriques et téléphoniques disgracieux feront également l'objet d'un enfouissement.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 298 000€ HT pour les travaux de chaussée et de réseaux humides (assainissement et eaux pluviales), pour les réseaux secs (électricité, téléphone et réseau de sonorisation du village) ainsi que pour les études ou contrôles techniques.

Le dossier de demande de subvention devrait être déposé début 2015 pour des travaux envisagés au 2<sup>ème</sup> semestre 2015. Le SIEDA finance 51 000€ sur les réseaux secs.



### Reconstruction du réseau d'eaux pluviales et de l'assainissement collectif entre la rue de la Fontaine et la rue de la Poste :

Le réseau d'assainissement et d'eaux pluviales situé entre la rue de La Fontaine et la rue de La Poste datant de 1960, présentait des dysfonctionnements en cas de forte pluie. Une inspection de ces réseaux par caméra a confirmé les craintes. Le réseau d'assainissement présente des contre-pentes dans lesquelles s'amassent les déchets, et peut ainsi à tout moment occasionner un risque d'obstruction. Ces travaux ont un caractère d'urgence.

**Intermarché**  
contact



**leDRIVE**  
Intermarché

**SAS CARTILOU**

RD 963 – Lieu dit La Planque

12300 FLAGNAC

Tél. : 05 65 43 90 01

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h15 / 14h00 – 19h et Dimanche : 9h-12h

### FLAGN 'art

Ce ne sont pas moins de 15 artistes qui ont exposé cet été dans le bourg de Flagnac. Cette manifestation, à l'initiative de la nouvelle équipe municipale, a bénéficié du fort soutien d'André STENGELE et Colette MARIN, artistes plasticiens de notre village. 500 visiteurs ont ainsi pu sillonner les ruelles, et découvrir un parcours artistique tout en profitant du patrimoine architectural.

Cette première initiative, forte de son succès, devrait être reconduite dans deux ans sous forme de biennale dans le but, une fois de plus, de promouvoir les artistes locaux et régionaux, et de redonner à l'Art, une place légitime en milieu rural.



### Les Journées du Patrimoine à Agnac

À l'initiative du CAVA, c'est une salle comble qui a accueilli la conférence « Si Agnac m'était conté » le dimanche 21 septembre dernier, dans le cadre des Journées du Patrimoine.



Magistralement orchestrée par l'excellent conteur André ROMIGUIERE de l'ATVL, et de surcroît filmée par le non moins talentueux réalisateur du film « Réexister », Jérôme GARDES, c'est avec un plaisir partagé que les jeunes et les plus anciens d'Agnac ont eu l'opportunité de découvrir ou de se remémorer l'histoire très riche de ce village « rempart » au travers des siècles (depuis les Romains, en passant par la Révolution jusqu'à nos jours).

Après le pot de l'amitié et pour concrétiser cette conférence, s'en est suivie une visite commentée au cœur du village, où le public a fortement apprécié de pouvoir enfin « toucher du doigt » son architecture, son histoire et ses richesses, notamment la réputation de son vin et la présence de châtaigneraies qui ont permis aux Agnacois de survivre en période de disette.

Une belle et riche journée culturelle, appréciée de tous, ouvrant peut-être la perspective d'une suite en 2015...

### TANA QUEST

La troisième édition du Trail Tana Quest, le 20 septembre 2014, a été un réel succès ! L'association TANA QUEST a accueilli 501 coureurs et randonneurs (soit 40 participants de plus par rapport à l'édition 2013), le tout sous un beau soleil : 108 pour le trail 30km, 211 pour le trail 12km, 182 pour la randonnée.

Tous les participants coureurs et marcheurs, les 100 bénévoles, les partenaires et sponsors, ont largement contribué au succès de cette belle manifestation !

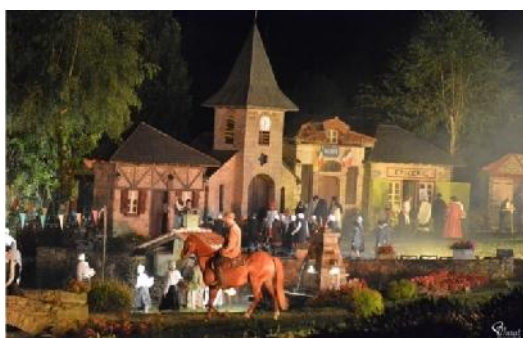
Coté « finances », les bénéfices du trail sont supérieurs à l'édition 2013.

Rappelons que l'association TANA QUEST est à but humanitaire, et qu'elle reverse l'intégralité des bénéfices et des dons récoltés le jour du trail à l'orphelinat BeteHitsanat à Bahir Dar, proche du lac Tana en Ethiopie.

Cette année, la somme de 4 500 € collectée va servir à couvrir une partie des coûts de recueil des enfants dans l'orphelinat accueillant entre 20 et 30 enfants par an, de tous âges.



### Hier un Village



Christian Roques nous écrit :

« Le vivre ensemble » de « Hier un Village », c'est l'expression qui revient de plus en plus à propos de notre association. Générations confondues, catégories sociales mélangées, ouvertes à tous, dans le travail, l'entraide et la solidarité, elle génère une formidable réussite qui provoque « un heureux bien vivre ensemble », partagé entre les adhérents et les spectateurs.

Rendez-vous est pris pour 2015 les 30 et 31 juillet et 6-7-8 et 10 août 2015.



Association	Responsables
<i>Hier un village</i>	Christian ROQUES
<i>ADMR Berges et Coteaux du Lot</i>	Alain BROUGNOUNESQUE
<i>Tana Quest</i>	Stéphane BOUTONNET – Benoît ROQUES
<i>Gymnastique d'entretien</i>	Denise ESPINASSE
<i>Carreau flagnacois</i>	Guillaume THUILLIER
<i>Société de pétanque d'Agnac</i>	Philippe BEUGNET – Pascale MOLENAT
<i>Club de Basket de la Vallée du Lot</i>	Gérard DECEMBRE
<i>Rugby Bassin Flagnac Agnac</i>	Bernard FILHOL
<i>Société de chasse St Hubert de Flagnac</i>	Patrick BONY
<i>Société de chasse d'Agnac</i>	Yves MALAVAL
<i>Les Cavaliers de la Paine</i>	Caroline DESSAILLY – Alain DELMAS
<i>Club de l'Amitié</i>	André PUECH
<i>Comité d'Animation du Village d'Agnac</i>	Olivier LANTUEJOUL - Martine BLAZY
<i>Comité des fêtes de Flagnac</i>	Franck PECHOULTRES
<i>Association des Parents d'Elèves de Flagnac (association collégiale)</i>	Karine BOUYGUES, Marie-Odile CAUSSE, Céline DELBES, Mareije DEWIT, Benoît ROQUES
<i>Association des Parents d'Elèves d'Agnac</i>	Peggy CLERQUIN, Sophie PAULHE
<i>Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)</i>	André ROMIGUIERE
<i>Conseil paroissial d'Agnac</i>	Marie-Thérèse COUFFIN – Jeannette ROLS
<i>Conseil paroissial de Flagnac</i>	Jean-Pierre LACOMBE

### Quelques animations à venir...

- |                 |   |                                      |                                      |
|-----------------|---|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 📅 Le 04/01/2015 | Vœux du Maire à FLAGNAC à 11h30         | 📅 Le 14/06/2015                      | Kermesse des écoles à AGNAC          |
| 📅 Le 04/01/2015 | Quine du Club de l'Amitié à FLAGNAC     | 📅 Le 20/06/2015                      | Repas des voisins du village d'AGNAC |
| 📅 Le 11/01/2015 | Quine du Club de l'Amitié à AGNAC       | 📅 Le 28/06/2015                      | Kermesse des écoles à FLAGNAC        |
| 📅 Le 18/01/2015 | Quine de la FNACA à FLAGNAC             | 📅 WE du 19/07/2015                   | Fête votive du bourg de FLAGNAC      |
| 📅 Le 31/01/2015 | Quine du RFBA à FLAGNAC                 | 📅 Les 30-31/07 et 1-6-7-8-10/08/2015 | Spectacle Hier un Village            |
| 📅 Le 28/02/2015 | Carnaval de l'école d'AGNAC             | 📅 WE du 30/08/2015                   | Fête votive du bourg d'AGNAC         |
| 📅 Le 26/04/2015 | Randonnée du Muguet à AGNAC             | 📅 Le 19/09/2015                      | Trail TANA QUEST                     |
| 📅 Le 26/04/2015 | Marché aux fleurs de l'école d'AGNAC    |                                      |                                      |
| 📅 Le 03/05/2015 | Marché aux fleurs de l'école de FLAGNAC |                                      |                                      |

**expert** 

**IMAGE - SON - MÉNAGER**

MAZARS - 13, rue Cayrade - 12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 43 32 21 - Fax 05 65 43 01 73 - daniele.mazars@laposte.net

**DÉPANNAGE** Petit et Gros  
**ÉLECTROMÉNAGER** 

Installation - Vente - Service Après Vente

4, rue J. Moulin - 12300 DECAZEVILLE  
**05 65 43 07 88 - 06 28 41 14 33**  
mikaellacan@orange.fr

SIEMENS   

**ACQUIER Laurent**  
**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

 MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
COURANT FORT / FAIBLE  
PHOTOVOLTAÏQUE  
DÉPANNAGE

103, Lot. des Hautes Plaines – Agnac –  
12 300 FLAGNAC  
Tél / Fax : 05 65 43 59 05  
acquier.laurent@wanadoo.fr

 <b>DESTRUELS BOUYGUES</b> <i>Naturellement performant</i>	<b>FLAGNAC</b> Tél.: 05.65.64.00.55 Fax: 05.65.64.08.15	<b>LE ROUGET</b> Tél.: 04.71.46.14.45 Fax: 04.71.46.98.75
	<b>CAPDENAC</b> Tél.: 05.65.80.80.20 Fax: 05.65.80.87.58	<b>MARCOLES</b> Tél.: 04.71.46.97.59 Fax: 04.71.46.97.59

## Naissances

DELAGNES Zoé le 5 février 2013  
PECHOULTRES Louise le 12 avril 2013  
OLIVEIRA Timéo le 26 avril 2013  
CALATAYUD Célestine le 2 juin 2013  
SAVEY Leeloo le 14 juin 2013  
HERMAN CAUSSE Lucas le 9 juillet 2013  
GUILLEBASTRE Izia le 13 octobre 2013  
CHAAIBI Adam le 9 décembre 2013  
LACOMBE Esther le 8 mars 2014  
DELOR Noha le 23 juillet 2014  
CANET Nathan le 13 août 2014  
ROQUET Lucas le 3 septembre 2014

## Mariages

COUDERC Patrick le 6 avril 2013  
et Fatima OUHMIT  
DUTHEN Michel le 27 mai 2013  
et Natacha LERA  
RODRIGUEZ Julien le 22 juin 2013  
et Sophie OLVIER  
AMICHAUD Yoann le 29 juin 2013  
et Pauline LE PARC  
ALARY Xavier le 5 juillet 2014  
et Vanessa MOUTTE  
RENAUD Bertrand le 19 juillet 2014  
et Huiling XIA  
CARPENTER Philippe le 15 novembre 2014  
et Jeanne GRIFFOULIERE

## Décès

GARCIA Edouard le 27 décembre 2012  
BEREJNOI Françoise le 5 janvier 2013  
LACOMBE Claude le 5 janvier 2013  
ROCHER Andrée le 6 février 2013  
BORIES vve CLOT Paulette le 7 février 2013  
DERRUAU épouse RAYNAL Marcelle le 5 avril 2013  
REVEL René le 18 avril 2013  
MAZARS épouse BONNEFONT Violette le 23 mai 2013  
GIBERGUES Cyrille le 29 mai 2013  
DESTRUEL Jean-Claude le 25 juin 2013  
COUFFIN François le 25 juillet 2013  
ANGELERGUES vve LAVIGNE Marcelle le 7 août 2013  
LACOMBE Firmin le 17 août 2013  
GRANDET Marguerite le 1 septembre 2013  
BOUSQUET François le 11 décembre 2013  
ROUS Augusta le 18 décembre 2013  
BAILLY Camille le 20 décembre 2013  
PUECH Pierre le 27 janvier 2014  
PRZYSTAWSKI Germaine le 2 février 2014  
SOULIGNAC René le 15 février 2014  
DUMOULIN Jacques le 19 février 2014  
MIRAL Francis le 23 février 2014  
FABRE Robert le 1 mars 2014  
DELAGNES Pierre le 3 avril 2014  
NIEMZIK vve DUMOULIN Thérèse le 18 mai 2014  
FOURNIE épouse GUIBERT Alice le 13 juin 2014  
THOMAS Reine le 20 juin 2014  
RODRIGUEZ vve MALIRAT Marguerite le 18 juillet 2014  
MONCET Raymond le 29 août 2014  
VALETTE Solange le 29 septembre 2014  
JULIEN épouse DELTELL Simone le 3 octobre 2014  
ANTUNES Armand le 3 novembre 2014  
ROMIGUIERE épouse POUHAVIGNE Françoise le 15 novembre 2014  
REVEL Elie le 21 novembre 2014  
BOUSQUET vve LACOMBE Georgette le 2 décembre 2014  
MAS vve LACOMBE Marcelle le 5 décembre 2014

## VIE PRATIQUE

### Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8h30 à 11h30  
Secrétaires : Joffre Agnès et Cerles Brigitte  
Téléphone : 05 65 64 01 06  
Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr  
Site internet : [www.flagnac.fr](http://www.flagnac.fr)

### Date des prochaines élections

Elections départementales 22 et 29 mars 2015.  
Inscriptions sur les listes électorales avant le 31/12/2014.

### Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.

### Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement : se présenter en mairie muni de votre livret de famille.

### Date de distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation le 24 janvier 2015 de 9h à 12h.  
Flagnac, salle des mariages le 7 février 2015 de 9h à 12h.

### Déchetterie

Jour et heures d'ouverture :

- le lundi de 13h30 à 17h30
- le mardi de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 13h30 à 17h30
- le samedi de 8h00 à 12h00

**Attention, elle sera fermée les 2 et 3 janvier 2015.  
Merci de votre compréhension.**



**Les Briconautes**  
• Bricolage • Décoration • Jardin  
Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**  
Tél. 05.65.43.30.87  
58, Tour de Ville **15600 MAURS**  
Tél. 04.71.46.79.25